



PROJET ASSOCIATIF

« Le Rigodon »

2024 - 2029

Sommaire

INTRODUCTION	2
1. HISTORIQUE	4
2. NOS VALEURS FONDAMENTALES	6
3. OBJECTIFS ET MISSIONS	7
4. PARTENAIRES ET RÉSEAUX	9
5. GOUVERNANCE ET ORGANISATION	11
6. FINANCEMENT	12
7. NOS PERSPECTIVES 2024-2029	12
CONCLUSION	14

INTRODUCTION

Au cœur de notre action associative, Le Rigodon déploie une palette de services empreints de solidarité et de soutien, visant à répondre aux besoins variés des personnes.

Fondée sur une approche globale et inclusive, notre association offre deux services distincts mais complémentaires : un accueil de jour et un jardin solidaire.

En cette nouvelle année 2024, nos effectifs se renforcent avec la présence active de 33 bénévoles/adhérents, investis dans le fonctionnement et les activités de notre association et de nos services, totalisant plus de 5000 heures de bénévolat. Accompagnés par une équipe de 4 salariés, comprenant un chef de service, un travailleur social, un cuisinier et un agent polyvalent, nous sommes résolus à poursuivre nos actions avec détermination et bienveillance.

De plus, nous comptons 74 adhérents solidaires qui partagent nos valeurs et soutiennent notre action collective. En tant que membre affilié à la Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS), Le Rigodon s'inscrit dans un réseau dynamique et engagé, enrichissant ainsi notre expertise et renforçant notre impact sur le terrain.

Ensemble, continuons à construire un monde où la solidarité et la dignité humaine sont au cœur des préoccupations.

1. HISTORIQUE



1990, à Voiron, l'idée émerge de créer une assistance pour les personnes en difficulté, principalement les bénéficiaires du RMI. Un comité de solidarité, composé de bénévoles, de représentants municipaux et de bénéficiaires du RMI (au maximum 20 personnes), se réunit deux fois par semaine dans le sous-sol du centre social. Ces rencontres sont l'occasion de partager un repas et d'échanger des moments de convivialité.

1998, des divergences d'idées et d'objectifs apparaissent, conduisant à un détachement de certains bénévoles. Ils décident alors, avec six autres associations (AFIPAIem, ASTI, Secours Catholique, Confédération syndicale des familles, Diaconat Protestant et la société St Vincent de Paul), de fonder Le Rigodon, une association de type loi 1901. Grâce à un don anonyme, l'association acquiert un fond de commerce situé au 24 rue Sermorens pour y établir ses activités.



2000, Le Rigodon entame sa professionnalisation en recrutant deux salariés: une maîtresse de maison et un cuisinier. Parallèlement, l'état du bâtiment se détériore, et la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) rachète le bâtiment pour le rénover entièrement. Le rez-de-chaussée sera alors loué au Rigodon, tandis que les étages accueilleront des appartements gérés par le relais Ozanam. Les travaux de rénovation s'étendent sur 18 mois, durant lesquels Le Rigodon est temporairement délocalisé rue Vaucanson.

2010, Le Rigodon réintègre son local principal et loue un second espace au numéro 40, légèrement plus haut dans la même rue, pour y établir l'épicerie solidaire Amandine, dont il est acteur majeur de sa création. Cependant, l'espace se révèle trop exigü, et Amandine déménage ultérieurement, laissant le local au Rigodon pour ses autres activités. Aujourd'hui, Amandine fonctionne de manière indépendante. Dans cette période, Le Rigodon renforce son équipe en recrutant un agent polyvalent.



2015, face à une demande croissante d'accueil, à l'augmentation du nombre de salariés et à la nécessité de clarifier ses objectifs pour ses partenaires, l'écriture d'un Projet Associatif devient indispensable. Ce projet est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 12 octobre 2016 et définit clairement les missions que Le Rigodon souhaite mettre en œuvre pour être un Accueil de jour reconnu. C'est à ce moment-là que l'association décide de changer de nom pour devenir Le Rigodon Accueil de jour.



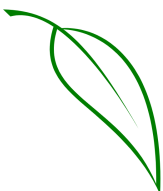
2020, malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19, l'Accueil de Jour du Rigodon continue à fournir une aide alimentaire essentielle, grâce à son partenariat avec la Croix-Rouge, en proposant des repas à emporter ou des petits-déjeuners améliorés servis dans le hall de la salle des fêtes prêtée par la Mairie de Voiron, que l'association remercie pour cette mise à disposition. Le lien est maintenu grâce au travailleur social, disponible par téléphone pendant ses heures de travail, qui reste en contact avec les personnes répertoriées.



2023, la professionnalisation se poursuit avec la formation en alternance de la travailleuse sociale en place qui devient chef de service. Le Rigodon recrute également une deuxième travailleuse sociale à 80%, appelée à devenir à terme un temps plein. Cependant, la mise en œuvre complète et efficace du projet associatif est entravée en grande partie par des problèmes liés aux locaux.



2024, l'année s'annonce cruciale pour l'Accueil de Jour du Rigodon, avec une recherche active de nouveaux locaux et de financements, une réflexion sur la gouvernance, ainsi qu'une réécriture du Projet Associatif et des statuts. Dans cette période charnière, Le Rigodon renforce son identité associative et aspire à donner une nouvelle impulsion à son action en développant davantage ses deux services existants : l'Accueil de Jour et le Jardin du Sourire.



En travaillant sur le Projet Associatif et les statuts, notre ambition est d'étendre les possibilités de réflexion, de proposition, voire à terme, de nouveaux services.

Cette démarche reflète notre engagement à répondre de manière plus exhaustive et proactive aux besoins des personnes, tout en consolidant notre présence et notre impact sur le territoire.

2. NOS VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs fondamentales du Rigodon tracent la voie de ses actions sociales



Inconditionnalité

Chaque personne est accueillie sans condition avec égard, créant ainsi un espace sans jugement.



Solidarité

La solidarité implique un devoir d'entraide, d'assistance et de secours envers toute personne en difficulté. C'est notre engagement envers le bien-être collectif et la construction d'une communauté solidaire.



Respect de la personne

C'est notre priorité absolue. Elle implique la tolérance, l'empathie, la bienveillance et le non-jugement, créant un environnement respectueux et inclusif. Chaque individu est traité avec dignité, reconnaissant la valeur de chaque être humain, indépendamment de sa situation. Chaque personne a droit à son épanouissement, et nous œuvrons à créer un environnement qui favorise sa liberté, tout en respectant les choix et les aspirations des autres. Tout membre de l'association se doit d'agir de manière responsable. Cela inclut le respect de chacun, la responsabilité de ses actes et la contribution active à la réalisation des missions du Rigodon.



Valorisation de l'être humain

La valorisation de l'être humain guide notre quotidien, mettant en avant l'écoute, l'attention et des actions adaptées pour favoriser l'émergence et le développement des capacités individuelles, tout en respectant la liberté de chacun.



Laïcité

Le Rigodon est un lieu d'accueil sans aucune appartenance politique ou religieuse.

3. OBJECTIFS ET MISSIONS

L'objectif de l'association est d'apporter des réponses aux besoins des personnes en situation de précarité en leur fournissant un soutien et un accompagnement global, prenant en compte les multiples dimensions de leur mieux-être : les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement personnel. L'objectif inclut le développement des relations diversifiées.

Nos missions sont définies comme suit :



Accueil inconditionnel

Toute personne, sans discrimination ni préjugé. Notre volonté est d'accueillir chaque individu avec respect, bienveillance et dignité, créant ainsi un environnement où chacun se sent accepté et soutenu dans sa démarche vers un meilleur avenir.



Lutter contre l'exclusion

Conscients du lien entre l'errance et la détérioration de la personne, nous développons les axes suivants :

- **Accès à la Santé et à l'Hygiène** : Faciliter l'accès aux services de santé, tout en promouvant au sein de notre association des pratiques d'hygiène saines.
- **Accès alimentaire** : Proposer à chaque individu un accès à une alimentation équilibrée. Lutter contre l'insécurité alimentaire en mettant en place des initiatives visant à fournir des repas sains et à répondre aux besoins alimentaires élémentaires.
- **Accès aux Droits et Accompagnement** : Accompagner les personnes dans l'exercice de leurs droits et dans l'accès aux services. Fournir un soutien individualisé pour aider chacun à comprendre ses droits et effectuer les démarches administratives nécessaires.

3

Valoriser l'agir collectif en vue de viser l'épanouissement de chacun

Nous essayons le plus possible de créer une synergie dans l'association entre salariés, bénévoles et accueillis.

Le vivre avec et le faire avec sont des marqueurs forts de l'identité du Rigodon. Les ateliers, les événements, l'aide aux repas se font ensemble dans le souci que chacun et chacune puisse s'épanouir et prendre plaisir à être ensemble.

4

Favoriser et valoriser l'expression des personnes

Nos missions reposent avant tout sur l'écoute des personnes afin de leur permettre de prendre la parole, de défendre leurs droits et de définir leur projet de vie.

Nous soutenons cette parole en sensibilisant le grand public et les autorités, en proposant des adaptations ou des innovations nécessaires dans les politiques publiques, et en alertant sur les dysfonctionnements (ex : participation à la journée de la lutte contre la misère, participation à la collecte nationale de la BAI...)

Chaque individu peut devenir acteur de son propre changement. Notre action vise à passer d'une logique de réparation à une logique de développement, en sécurisant le parcours des personnes.

5

Défendre et promouvoir le projet associatif au service du territoire

En développant un réseau de partenaires pour développer la complémentarité et la cohérence des actions sur le territoire ; en mettant en synergie les différentes compétences et observations du territoire pour un accompagnement de la personne dans sa globalité et sans rupture.

4. PARTENAIRES ET RÉSEAUX

Au sein de notre action associative, la collaboration avec d'autres structures et organisations est essentielle pour renforcer l'efficacité et l'impact de nos interventions.

La Mairie de Voiron et le Pays Voironnais sont les interlocuteurs permanents avec lesquels nous travaillons pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité.

En matière d'accompagnement social, nous sommes en partenariat avec des acteurs tels que le Secours Catholique et le Secours Populaire. Cette coopération nous permet d'assurer un suivi global et adapté des publics que nous accueillons, en leur offrant un soutien varié et personnalisé.

Dans le domaine alimentaire, nous bénéficions du soutien de plusieurs partenaires: Banque alimentaire de l'Isère, Nouveaux jardins de la solidarité... et de dons de particuliers.

Par ailleurs, nous sommes engagés dans une démarche de gestion responsable de nos déchets, en partenariat avec le Pays Voironnais. Nous participons activement à la gestion du site de compostage, où deux personnes de notre association sont référentes, contribuant ainsi à réduire notre impact environnemental.

Dans une perspective d'amélioration continue, nous aspirons à renforcer nos partenariats au niveau départemental et régional. Nous sommes convaincus qu'une collaboration étroite avec ces acteurs nous permettra d'avoir une lecture plus précise et pertinente des besoins en matière de politiques sociales.

Nous assistons aux Comités de Pilotage (COFIL) du Pays Voironnais et souhaitons intensifier notre engagement en tant qu'acteurs au sein de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), à laquelle nous sommes affiliés. Enfin, la Mairie de Coublevie, nous accorde chaque année un soutien précieux pour le développement de notre jardin.

Nous sommes également fréquemment sollicités par les établissements scolaires de Voiron et des communes avoisinantes pour intervenir auprès des classes et sensibiliser les élèves à la réalité de la précarité. Les collèges, de manière ponctuelle, mettent en place des actions de soutien à nos différentes initiatives.

Nous développons également nos partenariats dans le domaine de la communication. Ainsi nous avons signé en 2023 une convention avec [Radio Couleur Chartreuse](#).

De plus, nous sommes très engagés à poursuivre notre investissement dans les questions de prévention du suicide et de la santé mentale, en collaborant avec plusieurs associations du territoire actives dans ce domaine ([UNAFAM](#), [Le CHAI](#), [SAMSAH...](#))

Nous sommes conscients de l'importance de poursuivre notre travail avec les partenaires et de développer notre réseau, afin de renforcer encore davantage notre impact social et environnemental.

5. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

L'Assemblée Générale est composée d'adhérents actifs qui portent et garantissent les valeurs fondamentales du Rigodon.

Le Conseil d'Administration définit les orientations politiques et stratégiques de l'association et contrôle l'exécution.

Le Bureau, de façon collégiale, conduit le quotidien de l'association.

La Direction met en œuvre les missions qui lui sont confiées par le Conseil d'Administration dans le cadre du Document Unique de Délégation. Elle assure le pilotage des Activités, leur fonctionnement et la cohésion des services et contribue à la réflexion prospective.

Les Commissions (bénévoles et salariés) permettent à l'association d'organiser des réflexions et des actions transverses dans le cadre de la mise en œuvre de son projet.

Les professionnels salariés mettent en œuvre les actions nécessaires au fonctionnement de l'association et à l'accompagnement des personnes.

Les bénévoles de terrain agissent au plus près des personnes, au côté des professionnels. La démarche participative des bénévoles est ouverte, selon la disponibilité, les goûts et compétences de chacun, en accord avec les valeurs et les besoins de l'association. Des réunions régulières permettent de fédérer l'ensemble des bénévoles et de dynamiser les différents services. Ces engagements sont affirmés dans la Charte du Bénévolat et l'acte d'engagement de l'association.

Les stagiaires et les jeunes volontaires

6. FINANCEMENT

Dans le domaine du financement, nous bénéficions principalement du soutien des services publics, notamment de la Direction départementale de l'emploi et des solidarités de l'Isère (DDETS38), du Département, du Pays Voironnais et de la Mairie de Voiron.

En plus de cela, nous recevons un appui financier du Secours Catholique et du Diaconat Protestant, en fonction de leurs possibilités. Nous avons également les adhésions des bénévoles et développons les adhésions solidaires. De plus, nous continuons de solliciter les dons des particuliers.

7. NOS PERSPECTIVES 2024-2029

- **Les nouveaux locaux**

Nous sommes à la recherche de nouveaux locaux pour notre association afin de mieux répondre aux besoins identifiés. Des espaces plus spacieux et mieux adaptés nous permettront d'offrir des services de qualité dans un environnement propice au bien-être de tous.

- **Professionalisation des services**

Nous envisageons de renforcer la professionnalisation au sein de nos différents services en recrutant du personnel qualifié. Par exemple, la création d'un poste d'éducateur technique pour notre jardin permettrait de développer des programmes spécifiques et d'offrir un accompagnement plus spécialisé aux personnes accueillies.

- **Développement des adhésions**

Nous aspirons à élargir notre réseau d'adhérents solidaires et à adhérer à d'autres associations partageant nos valeurs. En renforçant nos liens avec ces partenaires, nous pourrions mutualiser nos ressources et nos compétences pour avoir un impact plus significatif sur le terrain.

- **Projets autour de la transition alimentaire et de l'écologie**

Nous souhaitons développer des projets innovants axés sur la transition alimentaire et l'écologie. Cela inclut la mise en place de pratiques durables dans nos services, la promotion de l'agriculture urbaine et biologique, ainsi que la sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée.

- **Renforcement des partenariats avec les communes**

Nous cherchons à renforcer nos partenariats avec des communes de la région voironnaise pour mieux répondre aux besoins de la population locale et rurale. En collaborant étroitement avec les autorités locales, nous pourrions identifier les priorités et développer des initiatives adaptées à chaque territoire.

- **Participation aux événements locaux**

Nous continuerons de participer activement aux événements et aux initiatives du territoire pour faire entendre la voix de notre public et sensibiliser le grand public aux enjeux de la précarité

- **Développer nos financements**

Dans les années à venir, nous avons pour objectif de répondre à des appels à projets, de développer nos partenariats financiers et de monter des projets de financements participatif pour garantir la pérennité de nos actions.

CONCLUSION

Après avoir exploré ensemble les différentes dimensions de notre projet associatif, il est clair que notre engagement envers les personnes en situation de précarité est profondément ancré dans nos valeurs fondamentales. Nous nous efforçons chaque jour de répondre aux besoins essentiels de ces personnes, en leur offrant un accueil inconditionnel, en les soutenant dans leurs démarches et en favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Nos missions sont clairement définies, et nous développons un réseau de partenaires solides pour mener à bien nos actions.

En matière de financement, nous sommes conscients des défis à relever, mais nous sommes déterminés à diversifier nos sources de financement et à répondre aux appels à projets pour assurer la continuité de nos actions.

En conclusion, notre projet associatif est le reflet de notre engagement envers la solidarité et l'inclusion sociale. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui nous soutiennent dans cette mission.

